



Mairie
de
TARADEAU

CANTINE, GARDERIE et ÉTUDE SURVEILLÉE INSCRIPTION - ENGAGEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

*Sous réserve d'acceptation de l'inscription par la commune
Dossier à retourner en mairie impérativement avant le **lundi 5 août 2024***

ENFANT <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	REPRÉSENTANT LÉGAL 1 : <input type="text"/> Mme ou <input type="text"/> M. Nom et prénom : _____ Adresse : _____ Profession : _____ Date de naissance : _____ Téléphone domicile _____ Téléphone portable _____ Téléphone travail _____ Mail : _____ @
<input type="checkbox"/> PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) L'ENFANT VIT CHEZ : <input type="checkbox"/> ses parents <input type="checkbox"/> sa mère <input type="checkbox"/> son père <input type="checkbox"/> chez les deux en alternance	REPRÉSENTANT LÉGAL 2 : <input type="text"/> Mme ou <input type="text"/> M. Nom et prénom : _____ Adresse : _____ Profession : _____ Date de naissance : _____ Téléphone domicile _____ Téléphone portable _____ Téléphone travail _____ Mail : _____ @
SCOLARITÉ Classe fréquentée en 2024/2025 : _____ Ecole fréquentée précédemment en 2023/2024 (si différente de Taradeau) : _____ N° ALLOCATAIRE CAF <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	PARENTS : <input type="checkbox"/> Mariés/union libre <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcés/séparés
DOCUMENTS A FOURNIR : <input type="checkbox"/> Attestation de travail de chacun des parents, datée de moins d'un mois avant la date d'inscription ; <input type="checkbox"/> Bulletins de salaire, des 2 parents, des 3 derniers mois précédant la date d'inscription ; <input type="checkbox"/> Extrait KBis de moins d'un mois pour les commerçants et artisans, comportant le nom du conjoint collaborateur si les 2 parents travaillent ensemble ; <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance extrascolaire couvrant l'enfant ; <input type="checkbox"/> En cas de divorce ou de séparation : copie du jugement faisant apparaître le droit de garde de l'enfant.	FACTURE UNIQUE ENVOYÉE À : <input type="checkbox"/> 2 parents <input type="checkbox"/> Représentant légal 1 <input type="checkbox"/> Représentant légal 2
	PRISE DE VUE : J'accorde à la commune de Taradeau le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de reportages photographiques et vidéo. <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Fréquentation régulière : cochez les jours de présences

CANTINE	<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi	
ÉTUDE SURVEILLÉE	<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Jeudi	à partir du CE1 – de 16h30 à 18h00 (+1/2 h de garderie offerte)	
GARDERIE	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	7h30 – 8h00 – 8h30 16h30 – 17h30 – 18h00 - 18h30
OCCASIONNEL Prestations souhaitées	<input type="checkbox"/> CANTINE	<input type="checkbox"/> GARDERIE MATIN	<input type="checkbox"/> GARDERIE SOIR		

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT À LA GARDERIE :

Nom/prénom : _____

Qualité : _____ ☎ _____

Nom/prénom : _____

Qualité : _____ ☎ _____

Nom/prénom : _____

Qualité : _____ ☎ _____

L'enfant est-il autorisé à sortir seul ?

 OUI NON**RÈGLEMENT INTERIEUR DU TEMPS PÉRISCOLAIRE**

Le temps du repas doit permettre à l'enfant de se restaurer et la garderie est un moment de détente avant et après la classe. Il est donc nécessaire qu'il y règne la discipline. Tout manquement à celle-ci fera l'objet d'un rappel à l'ordre et d'un signalement aux parents.

La garderie et la cantine sont des services et non une obligation communale. Le personnel de service et de surveillance employé par la mairie doit être écouté et respecté par les enfants.

Le non-respect de ce règlement peut entraîner suite à un avertissement, une exclusion temporaire voire définitive.

Garderie : Respectez les horaires d'ouverture à 7h30 et récupérez votre enfant le soir à 18h30 (fermeture du portail à 18h30).

Il est impératif de déposer ou venir chercher le(s) enfant(s) au portail dans l'intervalle de 10 minutes à chaque tranche horaire intermédiaire : soit 5 minutes avant et après chaque début ou fin de période. En dehors de ces créneaux horaires le portail sera fermé.

Un repas et un goûter unique seront servis, sauf PAI.

FACTURATION : Voir le règlement de la Régie Multi-Services Commune Taradeau

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations contenues dans ce document. Je n'ai omis aucune rubrique que j'étais en mesure de renseigner.

J'ai pris connaissance et accepté le règlement de la régie Multi-Services Commune Taradeau et le règlement intérieur de la cantine et de la garderie/étude surveillée ci-dessus et je m'engage à les respecter scrupuleusement.

Fait à _____, le _____

Représentant légal 1 :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Représentant légal 2 :

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE :

Dossier :

 ACCEPTÉ REFUSÉ EN ATTENTE

Taradeau, le

Signature :